

Daphni Baudouin
Université d'Ottawa

Spécificité discursive du journal intime

Le titre de cette communication peut paraître quelque peu péremptoire. Pourtant, loin de nous l'intention d'enfermer le journal intime dans un modèle canonique ou de définir le genre à partir d'une liste exhaustive de lois génériques. Notre objectif est d'apporter quelques jalons à l'étude textuelle d'un genre qui a été, comparativement à d'autres types d'écriture personnelle comme l'autobiographie ou la lettre par exemple, peu étudié du point de vue théorique.

Certes, le journal intime a déjà fait l'objet d'études, mais celles-ci constituent le plus souvent des travaux de nature socio-historique ou psychologique et traitent peu du fonctionnement textuel propre au journal intime. Si le narrataire diaristique a suscité quelques réflexions de la part de Jean Rousset¹ et de Mireille Calle-Gruber², c'est Pierre Hébert dans son article *Le journal intime révisionniste de la narratologie*³ qui pose le plus clairement la nécessité, pour aborder ce genre littéraire, d'adapter les approches théoriques, la narratologie en l'occurrence, au discours diaristique et non le contraire.

Nous sommes donc partis de certaines de ces pistes et, plus particulièrement de la suggestion de Mireille Calle-Gruber d'employer des instruments d'analyse empruntés à la linguistique pour, à notre tour, suggérer quelques points de repère théoriques propres à appréhender le discours diaristique dans sa spécificité.

Par conséquent, tout en étant textuelle, notre approche théorique pour l'étude du journal intime déborde la structure immanente du texte

puisqu'elle fait appel aux dimensions énonciative et pragmatique, et ainsi aux notions d'intentionnalité et d'effet du texte. Ces dimensions nous ont paru essentielles pour saisir la spécificité du journal intime en tant que genre littéraire, puisque, contrairement à d'autres types discursifs, le texte se définit en fonction de la situation d'énonciation qui le génère, en perpétuel renouvellement, et non en tant que tout narratif homogène. Ceci explique la structure fragmentaire du journal, qui épouse notre système de perception et de représentation de l'univers.

Le discours diaristique se caractérise en premier lieu par l'exhibition constante qu'il fait de son propre procès langagier, de ses composantes d'actorialisation, de temporalisation et de spatialisation. Une telle présentation continue de la déixis participe à l'effet d'immédiat: l'énoncé est perpétuellement ramené à la situation de communication du sujet écrivant, soit à son présent d'énonciation, tant par le système de datation au seuil de chaque entrée que par l'omniprésence, explicite ou non au sein des inscriptions, du *hic et nunc* qui est le point d'ancrage du discours.

L'emprise du présent de l'énonciation sur les autres temps distingue le journal intime de l'autobiographie ou des mémoires: même si le présent grammatical est rarement le temps verbal le plus récurrent du discours diaristique, ce sont les déictiques temporels et spatiaux qui renvoient constamment l'énoncé au présent de la narration. Le récit ne se construit pas selon un déroulement chronologique ancré dans le passé mais par rapport au présent qui vient de se terminer ou à celui qui pointe à l'horizon. Le futur joue d'ailleurs un rôle prépondérant dans le processus narratif des journaux intimes, chaque situation d'énonciation, chaque page de journal, en appelle une autre. Le passage suivant, tiré du *Journal d'Enfance* d'Anaïs Nin, montre l'importance du futur sur le déroulement narratif, c'est l'avenir qui constitue la structure et la matière de l'œuvre:

1^{er} février 1920

[...]

Je relisais mon journal avec beaucoup d'amusement, relisant les étranges passages dans lesquels j'essayais d'expliquer mon attente pour la romance,

quand je croyais que toutes les choses dont les livres sont pleins ne m'arriveraient jamais! Oh! c'est si étrange les choses inattendues du futur – peut-être le plus grand mystère de tous, puisqu'il comprend le plus menu détail des événements de chaque minute, chaque instant. Parfois je m'arrête devant une page blanche ici dedans pour rêver à ce que je devrais écrire sur elle un jour, de cette petite et folle écriture que j'emploie. O merveilleux futur, tellement impénétrable et étrange!⁴

Actualisation du passé, prépondérance du passé proche, futur qui guette chaque fin d'inscription, prêt à engendrer la suivante, déictiques qui échappent au vide de l'artifice littéraire en renvoyant à la situation d'énonciation, telles sont certaines des stratégies discursives propres au journal et qui participent à l'effet d'immédiat. L'effet de réalité qui découle de ces procédés provient par conséquent moins de l'emploi du présent verbal – qui n'est pas un trait générique du genre – que des stratégies textuelles qui ramènent perpétuellement l'énoncé à son référent extratextuel, le présent de l'énonciation.

D'autre part, le journal intime se définit par une ambiguïté profonde en ce qui a trait à ses rapports avec le monde référentiel. Ainsi, ce mode d'écriture feint de se construire par rapport au système de repérage spatio-temporel extratextuel et il introduit son énoncé comme une représentation quasi **sur le vif** de l'univers perceptif du diariste.

Or, le système spatio-temporel du journal intime joue sur deux tableaux à la fois: il renvoie, par les datations à l'orée de chaque entrée, au système référentiel extratextuel chronique (historique) tout en ayant un système de repérage subjectif basé sur la situation énonciative du sujet parlant. Un exemple révélateur de ce double ancrage référentiel serait une datation dans laquelle se trouverait inscrite la date au complet, jour, mois, millésime – ce qui constitue une référence temporelle chronique – juxtaposée d'un commentaire tel que **jour heureux** – ce qui constitue un trait énonciatif marqueur de la subjectivité du système temporel du diariste. L'étude du *Journal* d'Henriette Dessaulles⁵ révèle bien la fonction „trompe l'œil” de la datation: Jean-Louis Major, auteur

de l'édition critique de ce *Journal*, montre comme l'étude des manuscrits a révélé une chronologie parfois erronée, la datation du manuscrit (jour de la semaine) ne correspondant pas toujours à celle du calendrier à laquelle elle réfère. L'inscription de la date ne correspond alors pas à un souci d'exactitude historique mais à un rituel régi par la subjectivité de la diariste.

Par ailleurs, le temps linguistique étant constamment relié au temps chronique par l'intermédiaire des datations, la situation de communication du diariste est actualisée et elle convie ainsi le lecteur à la partager. D'où l'effet de réel: le lecteur a l'impression de participer à la situation énonciative diaristique, car temps de l'énonciation et temps de lecture semblent coïncider.

L'étude du locuteur permet elle aussi de mettre en relief une caractéristique propre au journal intime: la nature déictique du je narrant, constamment soulignée par l'exhibition de la situation énonciative et par le renouvellement perpétuel de ces situations d'énonciation, favorise le déclenchement d'un effet d'identification – et donc de vraisemblance existentielle – entre les instances auctoriale et lectoriale. Contrairement à la lettre ou à l'autobiographie **traditionnelle** qui comportent un lieu d'ancrage textuel du je énonçant – la signature à la fin de la lettre et la présentation de l'identité civile au début du récit autobiographique – le référent du **je** diaristique n'apparaît pas selon un rituel générique précis. L'irrégularité de la présence du référent extralinguistique du je énonçant, voire son absence fréquente dans le texte, intensifie la dimension déictique du pronom à la première personne. Celui-ci s'apparente ainsi aisément au **on**: les mondes d'expérience du locuteur et du lecteur peuvent communiquer, se superposer et celui du texte s'actualise d'autant mieux, comme l'atteste cette formule de Vincent Jouve:

Le „je” est le personnage littéraire le moins déterminé qui soit. Pour cette raison il est le support privilégié de l'identification⁶.

Peter Handke a, dans son journal intitulé *Le Poids du monde*⁷, joué sur la dimension déictique du **je** diaristique en enlevant au

pronom toute référence à l'individualité du scripteur afin que ce je puisse être habité par tous les lecteurs et devenir **objet d'autrui**.

D'autre part, l'omniprésence du sujet de l'énonciation dans le discours diaristique provient également du fait de sa présence implicite dans l'énoncé. La subjectivité langagière est, en effet, un trait sinon spécifique du moins fréquent dans le discours intime. La présence de subjectifs affectifs ou évaluatifs, pris en charge par le je-narrateur au présent de l'énonciation, tend à actualiser l'expérience sensible – l'expressivité ou l'émotivité – du locuteur.

L'analyse de l'allocutaire montre comment le journal intime, bien qu'il se caractérise essentiellement par son auto-réflexivité, n'en théâtralise pas moins fréquemment ses situations dialogiques dans lesquelles diverses figures de narrataire se relaient et/ou se superposent pour jouer le rôle réceptif. Le simulacre communicationnel diaristique est particulièrement manifeste lorsque les narrataires à qui s'adresse le diariste ont des référents fictifs. Il est en effet fréquent que le journal soit personnalisé et convoqué en tant que destinataire. Le *Journal d'Enfance* d'Anaïs Nin, par exemple, va jusqu'à conférer au journal-narrataire, omniprésent dans le texte, des compétences et performances propres à un personnage à part entière. Il arrive également que le diariste s'adresse à un(e) ami(e) imaginaire – Anne Frank par exemple – ou que des personnes défuntes soient interpellées. Le degré de fabulation de la situation communicationnelle est alors à son comble puisque narrateur et narrataire n'appartiennent pas au même registre narratif: l'un a pour référent le monde **réel** extratextuel, l'autre l'univers de la fiction. L'instauration d'une telle situation communicationnelle dont les actants appartiennent à des registres incommensurables mais ne remettant pas en question la nature **sérieuse** de l'acte illocutoire souligne la propension du discours diaristique à **théâtraliser** la situation illocutive.

Par ailleurs, l'auto-réflexivité inhérente au journal met en scène une situation énonciative qui s'apparente à celle du monologue intérieur, du soliloque. Cette fonction auto-dialogique du langage

contribue également à l'effet de réel par le déclenchement du processus de voyeurisme qu'il engendre. L'exhibition de la parole intime entraîne l'instance lectoriale dans un lieu qui lui est habituellement caché et qui le rend actif vis-à-vis du texte:

Le voyeurisme du lecteur, en tant que désir de voir et de savoir, est à rattacher à ce que la psychanalyse appelle la «scoptophilie». Le relais textuel maintient une distance infranchissable entre le regardant et le regardé. Cette séparation est la source même du plaisir du lecteur: d'une part la dénivellation entre le texte et le réel permet d'espionner les personnages en toute sécurité (on n'est jamais découvert); d'autre part, le vide qui sépare l'objet désiré libère un espace propice au développement de l'imaginaire⁸.

Dans le cas du journal intime, plus encore que pour le roman ou l'autobiographie, la dénivellation entre texte et réel paraît si minime, à cause de l'exhibition constante de la situation énonciative, que tout en maintenant une distance engendrant une source de plaisir, elle permet au lecteur de se retrouver, de se situer plus facilement par rapport au support d'identification que représente le **je**. D'où le double investissement du lecteur dans le texte: en tant qu'actant et en tant que spectateur.

Bien que la distance qui sépare le monde du lecteur de celui du locuteur diaristique soit soulignée tant par le décalage chronologique – mis en évidence par les datations – que par la textualité même du journal, elle est escamotée par le rôle dévolu au lecteur, à la fois destinataire potentiel et spectateur d'un univers intime en interaction constante avec son propre univers (l'univers extratextuel).

Ainsi, les modalités de l'énonciation du journal intime participent activement à la spécificité de ce genre littéraire et à l'effet de réel propre à ce type discursif.

La perspective pragmatique permet elle aussi de mettre en relief un aspect spécifique au journal intime. Si le type d'acte de langage auquel réfère le discours diaristique est le même que celui de l'autobiographie, il s'agit d'un acte d'énonciation **sérieux**, l'attitude

actorielle étant régie par le principe de sincérité – le rapport d'adéquation entre discours et référent constitue la base du contrat d'authenticité unissant l'émetteur et le récepteur – le fait que le **contrat de lecture** est renouvelé à chaque entrée, donc actualisé constamment dans le discours, est spécifique au journal intime. L'incessante succession d'entrées contribue à brouiller les frontières entre la réalité extratextuelle et l'univers discursif et à **authentifier** le discours puisque celui-ci est perpétuellement ramené à l'acte de production. La mise en place de chaque nouvelle situation énonciative convie chaque fois l'instance lectoriale à se positionner face à l'acte de parole qui constitue le discours et diminue ainsi l'écart entre l'univers discursif et celui du lecteur. De plus, comme chaque venue à l'écriture tend à souligner le peu d'écart temporel existant entre le temps événementiel et le temps de la narration, le discours semble plus vrai, plus réel.

Or, si le principe de sincérité constitue une des mailles du réseau d'instruction textuel destiné à **guider** l'instance lectoriale (qui croit à la vérité du dire), il ne garantit aucunement la coïncidence entre faits réels et faits diaristiques. Au contraire, il met en évidence l'impossible jonction entre réalité et interprétation transcrite de la réalité: la subjectivité et l'acte scriptural sont deux éléments qui participent activement à la distorsion qui se produit par le passage d'une dimension à l'autre.

Pourtant, le journal intime ne peut être analysé en tant que fiction: trop de liens unissent son système de repérage spatio-temporel et actoriel au système référentiel extralinguistique. Il ne peut non plus être considéré comme **réel** puisqu'il s'agit d'une activité scripturale. L'expression „effet de réel”, empruntée à Roland Barthes, est sans doute celle qui réussit le mieux à désigner la particularité majeure de ce type de discours.

Les caractéristiques relevées dans notre étude, soit l'abondance des marques de la situation de production dans l'énoncé, le renouvellement constant de la situation énonciative, un double système de repérage spatio-temporel, à la fois extratextuel et linguistique et la propension à théâtraliser l'acte communicationnel, ne figurent pas toutes automatiquement dans tous les journaux intimes. D'autre part, certains de ces traits peuvent apparaître dans d'autres types de texte. Le relevé de ces

caractéristiques récurrentes dans nombre de journaux intimes permet néanmoins de poser des balises à l'étude du genre et de servir de point de référence pour comparer les journaux intimes entre eux. Il s'agit, ici, pour reprendre l'expression proposée par Philippe Lejeune, d'une ébauche de **boîte à outils** pour l'analyse textuelle du journal intime.

Nous tenons à souligner, pour conclure, que si la mise en relief de ces quelques éléments théoriques propres à caractériser le discours diaristique peut sembler quelque peu aride et tend à vampiriser la **substance de vie** propre à la parole diaristique, la mise en application de ces outils méthodologiques permet néanmoins d'appréhender le discours diaristique dans toute sa richesse. La mise en relief de l'effet de réel propre au journal intime souligne d'autant mieux l'expérience sensible manifeste dans ce type de texte: le lecteur est convié, par la forte dimension sensorielle et affective de l'énoncé, à venir **remplir**, sémiologiquement parlant, le je diaristique en lui insufflant sa propre sensibilité.

Notes bibliographiques

¹ J. Rousset, *Le lecteur intime*, Paris, Corti, 1986.

² M. Calle-Gruber, *Journal Intime et destinataire textuel*, „Poétique”, n°59, sept. 1984, pp. 14–26.

³ P. Hébert, *Le journal intime révisionniste de la narratologie*, dans *Entre l'histoire et le roman: la littérature personnelle*, Actes du séminaire de Bruxelles, Bruxelles, édité par Madeleine Frédéric, 1992, pp. 7–15.

⁴ A. Nin, *Journal d'Enfance (1919–1920)*, Paris, Stock, p. 286.

⁵ H. Dessaulles, *Journal*, Les Presses de l'Université de Montréal, „Bibliothèque du Nouveau Monde”, Édition critique par J.-L. Major, 1989.

⁶ V. Jouve, *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, P.U.F., p. 52.

⁷ P. Handke, *Le Poids du monde. Un Journal (Novembre 1975 – Mars 1977)*, Paris, Gallimard, 1980.

⁸ V. Jouve, *op. cit.*, p. 90–91.